



72^e session de l'Assemblée générale

5^e commission

Point 134 de l'ordre du jour

Dispositif d'application du principe de responsabilité au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies: renforcement du système dans le cadre du nouveau modèle de gestion

Accountability system in the United Nations Secretariat: strengthening
the accountability system of the Secretariat under the new management
paradigm

New York, le 8 juin 2018

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous au nom de la Suisse et du Liechtenstein. Nos délégations saluent la présentation des différents rapports du Secrétaire général et du CCQAB relatifs à ce point de l'ordre du jour.

Monsieur le Président,

Nos délégations soutiennent pleinement la vision du Secrétaire général sur la réforme de la gestion, ainsi que sa proposition pour un nouveau modèle de gestion pour les Nations Unies. Dans sa résolution 72/266 sur la réforme de la gestion, l'Assemblée générale soulignait expressément que **le principe de responsabilité est au centre de cette réforme**. Nous saluons par conséquent les propositions du Secrétaire général visant à mettre en place un dispositif d'application du principe de responsabilité plus rigoureux et plus efficace, incluant la communication d'informations complètes et transparentes à l'Assemblée générale.

La Suisse et le Liechtenstein jugent essentiel **que les responsabilités, le pouvoir et les fonctions qui y sont liées soient harmonisés et que les rôles et les responsabilités soient clarifiés**.

Davantage de pouvoirs devraient être délégués aux responsables de l'exécution des mandats de l'Organisation, qui devront répondre de leurs décisions, de leurs résultats et de leur conduite. Il est en outre indispensable de soutenir les responsables et les membres du personnel auxquels des pouvoirs sont délégués, afin de s'assurer qu'ils disposent des outils et des compétences nécessaires pour exercer ces pouvoirs de manière responsable. Nous partageons l'avis du CCQAB selon lequel de plus amples informations sur les procédures envisagées à cet effet devraient être fournies dans le prochain rapport.

Par ailleurs, de **nouvelles fonctions – suivies de la performance et conformité** – devraient permettre d'évaluer le fonctionnement de l'organisation à l'aune du dispositif de contrôle interne et des meilleures pratiques applicables à la gestion du Secrétariat. Grâce à ces nouvelles fonctions, les principes de transparence et de responsabilité seront mieux appliqués. Pour être plus responsables, plus efficaces et plus efficaces, les Nations Unies doivent disposer d'un système de gestion de la performance solide et transparent.

La **gestion des risques** est un autre élément clé d'un dispositif efficace d'application du principe de responsabilité. Dans ses prochains rapports à l'Assemblée générale, le Secrétaire général devrait présenter en détail les mesures prises pour surveiller et atténuer les risques qui ont été inscrits dans le registre des risques récemment créé.

Monsieur le Président,

Nos délégations participeront de manière active et constructive aux délibérations portant sur ce point de l'ordre du jour.

Monsieur le Président, nous vous remercions.

Unofficial translation

Mr Chairman,

I have the honour to address you on behalf of Switzerland and Liechtenstein. Our delegations welcome the submission of the reports of the Secretary-General and of the ACABQ relating to this agenda item.

Mr Chairman,

Our delegations fully endorse the Secretary-General's vision for management reform and his proposal to shift the management paradigm in the United Nations. In its resolution 72/266 on management reform, the General Assembly stressed that **accountability is a central principle of management reform**. We therefore welcome the Secretary-General's proposals for a more robust and effective accountability system, with comprehensive and transparent reporting to the General Assembly.

Switzerland and Liechtenstein consider it to be of key importance that **responsibility, authority and accountability be aligned and roles and responsibilities be clarified. Greater authority should be delegated** to managers entrusted with the responsibility to deliver on the Organization's mandates, who in turn must be held accountable for their decisions, performance and conduct. Managers and individual

staff members to whom authority is to be delegated to, need to be supported to make sure that they have the tools and the ability to exercise those delegations in a responsible and accountable manner. We concur with the ACABQ that further information should be provided in the next progress report on the procedures envisaged to this end.

A new performance monitoring and compliance function should assess the conformity of the Organization's operations in accordance with the internal control system and the best practices applicable to the Secretariat's business processes. Those new functions will also ensure greater transparency and accountability. A strong and transparent performance management system is key for a more accountable, more effective and more efficient United Nations.

Risk management must be another key element of a strong accountability system. The Secretary-General should include details on the measures taken to monitor and mitigate risk, as included in the newly established Risk Register, in future progress reports to the General Assembly.

Mr Chairman,

Our delegations will participate actively and constructively in the deliberations of this agenda item.

Thank you, Mr Chairman.
